

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 17 octobre 2008

Service instructeur
Service Insertion et Développement Local

N° 2008-11-4-9

Service consulté

FONDS D'INTERVENTION POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES
Projets d'actions mis en œuvre par quatre collèges

Résumé : Le Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires est un dispositif doté de 40 000 € en 2008, destiné à encourager et à soutenir des projets d'actions mis en œuvre dans et aux abords des collèges afin de prévenir les violences scolaires et les incivilités.

Dans ce cadre, les collèges de Ribeauvillé (les Ménétriers), de Hégenheim (des Trois Pays), de Hirsingue (Jean-Paul de Dadelsen) et de Huningue (Gérard de Nerval), présentent chacun un projet pour un montant total de 9 906 €.

Il est proposé d'autoriser, pour les actions présentées, le versement des financements correspondants aux collèges porteurs de projets.

Les projets susceptibles d'être soutenus par le Conseil Général, dans le cadre du Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires (FIVS), doivent impérativement émaner des établissements scolaires eux-mêmes. Si la priorité est donnée aux actions proposées par les collèges classés en ZEP, une attention particulière peut être portée aux collèges non classés en ZEP mais présentant certains indicateurs de difficultés. Les actions mises en œuvre doivent être partenariales et mobilisatrices, argumentées et évaluées, inscrites dans la durée et en cohérence avec les actions menées sur le territoire environnant.

Le dispositif se caractérise par une grande souplesse de mise en œuvre puisque les projets peuvent être présentés tout au long de l'année et examinés au cas par cas, par une Cellule Technique, composée de représentants du Service Insertion et Développement Local du Conseil Général et des Services de l'Inspection Académique.

Après avis favorable des membres de la Cellule Technique, réunie le 28 août 2008, sur la base des documents « Demande de financement » présentés par les collèges de Ribeauvillé (les Ménétriers), de Hégenheim (des Trois Pays), de Hirsingue (Jean-Paul de Dadelsen) et de Huningue (Gérard de Nerval), quatre projets sont soumis à la Commission Permanente pour validation et financement.

Le coût total de ces projets, dont les synthèses figurent en annexe, s'élève à 9 906 €.

Collège	Intitulé du projet	Responsables du projet	Partenaires	Financement sollicité en euros
Les Ménétriers Ribeauvillé	Relations Garçons – Filles Travaillons la mixité	- CPE - Enseignants de français, allemand, anglais, EPS, Musique	- CDIFF (Centre de Documentation et d'Information des Femmes et des Familles - Planning Familial - Théâtre Nationale de Strasbourg	2 248
des Trois Pays Hégenheim	Enjeux et risques de l'internet	- CPE - Assistante Sociale - Infirmière - Enseignants	- animateur de l'association CALYSTO	618
Jean-Paul de Dadelsen Hirsingue	Pour une scolarité apaisée	- 45 membres de l'équipe éducative - parents membres du CESC	- BPDJ, Police Nationale, Gendarmerie, SDIS - AFPRA - Planning familial - FOL, AGBAS, - UNSS plasticienne, professeur d'échecs...	3 000
Gérard de Nerval Huningue	Médiation par les pairs	- Professeur de SUT - 5 membres de l'équipe éducative	- Animateurs de l'association AMELY (Association Médiation Lyon)	4 040

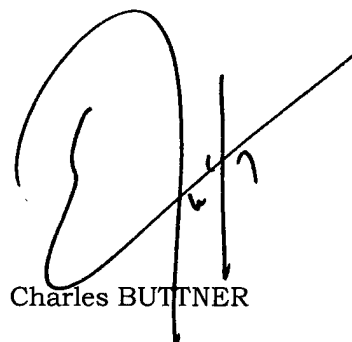
Compte tenu de l'intérêt de ces projets destinés à soutenir des actions visant à prévenir les incivilités et les violences scolaires, il est proposé d'attribuer un crédit global de 9 906 € pour les quatre projets présentés.

La dépense est à imputer au chapitre 65, nature 65737, fonction 51, enveloppe 18389.

Je vous prie de bien vouloir m'autoriser à verser les financements correspondants aux collèges, porteurs des projets :

- 2 248 € au collège Les Ménétriers de Ribeauvillé,
- 618 € au collège des Trois Pays de Hégenheim,
- 3 000 € au collège Jean-Paul de Dadelsen de Hirsingue,
- 4 040 € au collège Gérard de Nerval de Huningue.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires

Porteur	Collège Les Ménétriers - RIBEAUVILLE
Intitulé	« Relations garçons / filles. Travaillons la mixité ».
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Dans ce collège où le contexte socioculturel est plutôt favorable, des réflexions et des attitudes sexistes stéréotypées persistent, voire renaissent. Face à ce constat, l'équipe éducative a souhaité enrayer la violence (verbale, physique, idéologique) qui peut en découler et encourager les élèves à une plus grande ouverture d'esprit dans leurs choix, quotidiens et d'orientation. - Le collège a débuté une réflexion sur ce thème en collaboration, depuis deux ans, avec le « Planning Familial », au niveau de classes de 4^{ème}, et, depuis plusieurs années, avec le « Centre de Planification » de l'hôpital de Colmar, auprès d'élèves de 3^{ème}. - Dans ses axes 2, 3 et 4, le projet d'établissement met d'ailleurs l'accent sur « la formation à la citoyenneté et aux valeurs sociales », « l'ouverture à la culture et au monde » et sur « l'orientation choisie et préparée ». - L'objectif principal du projet proposé consiste à travailler, en faisant intervenir différents acteurs du collège, sur les stéréotypes sexistes toujours plus diffusés par et parmi les collégiens.
Contenu de l'action	<p>Dans le cadre de ce projet transversal, qui prévoit des interventions de partenaires extérieurs et de membres de l'équipe éducative du collège, il s'agira de faire émerger des représentations comme l'orientation, la place des femmes dans la société, la tolérance envers des projets particuliers, la teneur des rapports amoureux ou le respect entre les deux sexes.</p> <p>Il s'agira d'ouvrir un dialogue, d'apporter des pistes de réflexion, d'être capable d'entendre l'autre et de prendre en compte un avis différent du sien.</p> <p>Diverses interventions et activités sur la thématique du projet sont prévues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des informations dispensées par le Planning Familial, le CIDFF (<i>Centre d'Information et de Documentation des Femmes et des Familles</i>), - des témoignages de femmes exerçant des métiers encore peu féminisés, - un débat avec un auteur du Salon du Livre de Colmar, - des séances de danses (<i>tango et danses de salon</i>) encadrées par le professeur d'éducation physique, et une approche de la danse classique et contemporaine, avec le professeur de musique et un spectacle (<i>ballet au Théâtre National de Strasbourg</i>) - des lectures, études de textes et recherches documentées (<i>en cours de français, anglais et allemand</i>), - des expositions mises en place par les classes engagées dans le projet.
Intervenants directs, acteurs du projet	Une grande partie des enseignants des classes de 4 ^{ème} (<i>professeurs de français, d'anglais, d'allemand, d'éducation physique, de musique</i>) ainsi que l'infirmière, la documentaliste, la conseillère d'orientation se sont d'ores et déjà fortement impliqués dans la conception de ce projet porté par la conseillère d'éducation.
Durée de l'action	Les actions en classes seront lancées progressivement par les enseignants. Globalement, le projet sera mené sur toute l'année scolaire, avec, ponctuellement, des temps forts consacrés à des intervenants extérieurs.
Public	Les élèves des classes de 4 ^{ème} , qui se situent dans la tranche d'âge habituellement la plus concernée par les incivilités liées à l'intolérance et qui sont particulièrement intéressés par des informations liées à la sexualité et aux relations filles/garçons, seront les bénéficiaires prioritaires de cette action. Néanmoins, la thématique est également abordée, en amont, en classes de 5 ^{ème} et suivie en 3 ^{ème} .
Partenaires	Le CIDFF, le Planning Familial, le Théâtre National de Strasbourg, seront, entre autres, partenaires des enseignants dans la réalisation de ce projet.
Budget Prévisionnel	Le budget prévisionnel de l'action s'élève à 2 548 € et correspond aux coûts d'intervention de partenaires extérieurs (<i>pour 1 521 €</i>) et à l'acquisition de livres et de DVD (<i>pour 1 027 €</i>) directement dédiés à la thématique abordée. 300 € seront pris en charge sur le budget de l'établissement. Le montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 2 248 €.

Conclusions, avis de la Cellule Technique : Avis favorable pour un montant de 2 248 €

Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires

Porteur	Collège des Trois Pays - HEGENHEIM
Intitulé	« Enjeux et risques de l'Internet 2008-2009 ».
Objectifs de l'action	<p>A l'issue d'un questionnaire proposé aux élèves sur leurs habitudes de vie, l'équipe éducative du collège a constaté qu'ils passaient un nombre important d'heures devant l'écran de leur ordinateur.</p> <p>Par ailleurs, il semble que les blogs soient fréquemment utilisés pour véhiculer des propos diffamatoires contre les adultes et les élèves de l'établissement, ce qui envenime parfois le climat scolaire.</p> <p>Pour remédier à cet état de fait, le collège a proposé en cours d'année scolaire 2007-2008, de mener, auprès des élèves, une action visant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un rappel à la loi, - à aiguïser leur sens critique, - à les sensibiliser aux risques d'Internet, au niveau pénal, sanitaire,...., - à les sensibiliser aux risques d'être victimes de la prédation pornographique. <p>Il s'agissait, au final, d'apprendre aux élèves à se défendre et à se prémunir contre d'éventuels prédateurs sexuels et leur inculquer le respect des personnes, dans leurs blogs.</p> <p>Face à l'intérêt manifesté par les élèves qui ont participé à cette action et à leur prise de conscience du risque de la manipulation à distance et de la nécessité de protéger leur intimité, l'équipe éducative souhaite reconduire ce type de projet, au cours de l'année scolaire 2008-2009.</p> <p>A l'attention des adultes (parents et enseignants), il s'agit d'expliquer comment accompagner les enfants sur Internet et les sensibiliser aux moyens de se prémunir des risques d'Internet.</p>
Contenu de l'action	Un animateur de l'association CALYSTO interviendra auprès de groupes restreints d'élèves (une heure par groupe, en journée) et fera également, en fin de journée, une intervention à l'attention des adultes (parents et enseignants).
Intervenants directs, acteurs du projet	Les professeurs des classes concernées, l'assistante sociale scolaire, l'infirmière et la conseillère principale d'éducation participeront aux séances de sensibilisation des élèves aux risques de l'utilisation de l'Internet.
Durée de l'action	Deux jours au cours du 2 ^{ème} trimestre de l'année scolaire 2008-2009.
Public	Tous les élèves de classes de 4 ^{ème} bénéficieront de cette action de sensibilisation.
Partenaires	Un animateur de l'association CALYSTO interviendra auprès des élèves.
Budget prévisionnel	Le coût du projet s'élève à 618 € et correspondant aux frais d'intervention de l'animateur de l'association CALYSTO. La subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 618 €.

Conclusions, avis de la Cellule Technique : Avis favorable pour une subvention de 618 €.

Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires

Porteur	Collège Jean-Paul de Dadelsen - HIRSINGUE
Intitulé	« Pour une scolarité apaisée ».
Objectifs de l'action	<p>- Le collège, situé en zone rurale, accueille plus de 550 élèves originaires d'une quinzaine de villages et compte, depuis quatre ans, trois classes supplémentaires à savoir, deux classes de 6^{ème} et 5^{ème} SEGPA, (<i>Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté</i>) et une classe d'UPI (<i>Unité Pédagogique d'Intégration</i>).</p> <p>« Les élèves ne prennent pas part à la vie de l'établissement. Ils éprouvent des difficultés à intégrer la loi, à articuler les concepts de droits et d'interdits. Le nombre d'exclusions pour violence, insultes et bagarres, est en augmentation ».</p> <p>Face à ces constats, les membres de l'équipe éducative souhaitent reconduire le projet déjà réalisé au cours de l'année scolaire 2007-2008. Il s'agit d'un projet global et cohérent de prévention de la violence, avec pour objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de favoriser l'intégration de la loi, - de lutter contre les discriminations, - de responsabiliser les élèves, - de faire diminuer les faits de signalements, - de rétablir une certaine sérénité de vie dans l'établissement.
Contenu de l'action	<p>Un certain nombre d'actions visant à atteindre ces objectifs sera mis en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un rappel de la « Charte », élaborée il y a deux ans et dont une photocopie sera remise à chaque élève, - une formation d'élèves délégués, - des informations sur la loi (<i>les droits et les devoirs, les sanctions encourues en cas de non respect de la loi</i>), une visite à la cour d'assises de Colmar, - des actions de prévention des conduites addictives, - des actions visant à favoriser et améliorer les relations entre élèves (<i>de cursus différents, entre filles et garçons</i>), à accepter les différences, à apprendre la tolérance, - la mise en place de parrainages. <p>Divers partenaires extérieurs interviendront dans des domaines spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Ligue de l'Enseignement, pour la formation des élèves délégués, - la BPDJ (<i>Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile</i>), pour le rappel de la loi, - l'AFPRA (<i>Association de Formation et de Prévention au Risque Alcool</i>), pour la prévention des conduites addictives, - le planning familial, - le SDIS (<i>Service Départemental d'Incendie et de Secours</i>), - un animateur professionnel en jeux d'échecs, activité favorisant les échanges entre élèves des classes dites ordinaires et des SEGPA et UPI - une intervenante agréée en arts plastiques, - l'AGSAS (<i>Association des Groupes de Soutien Au Soutien</i>), la FOL (<i>Fédération des Œuvres Laïques</i>), l'UNSS (<i>Union Nationale du Sport Scolaire</i>).
Intervenants directs, acteurs du projet	45 personnes (<i>de l'équipe éducative</i>) ainsi que les parents d'élèves (<i>membres du CESC</i>), participeront à ce projet et bénéficieront également de formations (<i>informations</i>), de conseils et d'appui.
Durée de l'action	Le projet global sera mené d'octobre 2008 à juin 2009.
Public	Tous les élèves du collège, soit 540 élèves, seront concernés par les différentes actions mises en œuvre dans le cadre du projet global. Le groupe des élèves délégués de classes bénéficiera d'une formation spécifique.
Partenaires	Un grand nombre de partenaires, ou intervenants extérieurs, vont participer à la réalisation du projet (<i>SDIS, BPDJ, Police Nationale, Gendarmerie de Durmenach, AFPRA, Planning Familial, l'AGSAS, la FOL, l'UNSS, une intervenante en arts plastiques, Ligue de l'Enseignement,...</i>).
Budget prévisionnel	Le coût total du projet s'élève à 40 324 €. Grâce à la recherche de partenariats financiers, et déduction faite d'un reliquat de subvention FIVS de 369 €, le montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 3 000 €.

Conclusions, avis de la Cellule Technique : Avis favorable pour une subvention de 3 000 €.

Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires

Porteur	Collège Gérard de Nerval – HUNINGUE
Intitulé	« Médiation par les pairs ».
Objectifs de l'action	<p>Au cours de l'année scolaire 2007-2008, le collège Gérard de Nerval a connu une augmentation inquiétante du nombre d'incivilités, allant jusqu'à des faits de violence.</p> <p>Le manque de respect, la difficulté à se côtoyer, la remise en question, de plus en plus systématique, de l'autorité sont devenus faits courants.</p> <p>Les exclusions pour causes d'incivilités sont de plus en plus nombreuses.</p> <p>Le malaise se fait sentir au quotidien et des témoignages, recueillis auprès d'élèves, de parents et d'enseignants, sont très explicites et laissent transparaître des sentiments d'impuissance, voire de peur.</p> <p>Les dégradations matérielles importantes, dans et aux abords du collège, sont également relevées.</p> <p>Par le biais du projet présenté dans le cadre du Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires, le collège aimerait ramener une certaine sérénité dans l'établissement et instaurer un climat de respect mutuel sur le long terme.</p> <p>Les parents d'élèves seront informés de l'action et associés.</p>
Contenu de l'action	<p>L'action se déroulera comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module de sensibilisation des élèves (3 heures par classe). <ul style="list-style-type: none"> ✓ Phase 1 (en octobre) : passation d'un questionnaire dans les classes (1 heure par classe). ✓ Objectif : cerner les représentations et les pratiques des élèves en matière de gestion des conflits ✓ Phase 2 (jusqu'à décembre): initiation à la gestion des conflits à l'école et à la médiation (2 X 1 heure par classe). ✓ Objectif : réflexion sur l'utilisation d'autres modes de règlement des conflits que la violence, initiation à l'écoute mutuelle, à la communication et sélection des médiateurs. - Module de formation initiale des élèves (8 heures). <ul style="list-style-type: none"> ✓ Objectif : constitution d'un groupe de 20-25 médiateurs élèves. ✓ Contenu : initiation à la notion de conflits, le processus de médiation (<i>les rencontres de médiation, l'accord de médiation</i>), les techniques et la déontologie de la médiation. - Module de supervision des médiateurs (2 heures par mois) <ul style="list-style-type: none"> ✓ Objectif : supervision de l'activité de médiateurs élèves et adultes. ✓ Méthode : analyse des cas de médiation et formation continue des médiateurs.
Intervenants directs, acteurs du projet	<p>5 membres de l'équipe éducative seront directement impliqués dans le projet et se feront relais auprès de leurs collègues.</p> <p>La sensibilisation et la formation à la médiation seront assurées par l'association AMELY qui effectuera également un travail de supervision et de suivi.</p>
Durée de l'action	Le projet sera mené sur toute l'année scolaire 2008-2009, en trois phases (<i>sensibilisation à la médiation, formation des médiateurs, puis supervision et suivi</i>) avec le souhait de pouvoir renouveler l'action sur plusieurs années.
Public	<p>Tous les élèves de classes de 5^{èmes} et de 4^{èmes} du collège seront sensibilisés au projet de formation à la médiation.</p> <p>Des médiateurs seront plus spécifiquement formés pour assurer leur rôle.</p>
Partenaires	L'association AMELY, qui est déjà intervenue dans d'autres projets menés au titre du FIVS dont les bilans ont été positifs, assure cette formation à la médiation. Le Service de Prévention de la ville de St Louis, le Service Jeunesse de la ville de Huningue et l'Association Alsacienne des Parents d'Elèves seront partenaires du projet.
Budget prévisionnel	Le coût de l'action s'élève à 4 500 €, correspondant aux frais d'intervention des formateurs de l'association AMELY (2 930 €) et à leurs déplacements et hébergement (1 570 €). Le montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 4 040 €.

Conclusions, avis de la Cellule Technique : Avis favorable pour une subvention de 4 040 €.